Zeitschrift: Wissen und Leben
Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft
Band: 17 (1916-1917)

Artikel: La vie communale en Valais
Autor: Courthion, Louis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-749238

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA VIE COMMUNALE EN VALAIS

LA PLUS GRANDE COMMUNE DE LA SUISSE: BAGNES

Le sixième centenaire de la bataille de Morgarten est venu, l'an dernier, rappeler notre attention sur les âges éloignés où s'éveilla parmi les populations alpestres cet esprit de communauté qui forme si l'on peut dire l'armature de notre édifice démocratique et, par suite, le refuge de notre indépendance nationale.

De celle-ci, nul ne songe à contester que l'Alpe ait été l'assise fondamentale et que cette assise fut l'œuvre des sociétés communautaires issues de la décomposition des organisations féodales: „C'était par les villes que devait commencer la liberté, par les villes du centre de la France," explique Michelet, qui ajoute un peu plus loin; „L'occasion, en général, fut la défense des populations contre l'oppression et le brigandage des seigneurs féodaux."

Ici, il faut noter une différence à la donnée essentielle du grand historien. Sans contester le rôle émancipateur des villes, on est bien tenu de considérer que, chez nous, elles durent chercher la garantie et la sauvegarde de leurs franchises ailleurs que dans le prestige de la couronne. Bien au-dessus des bourgs crénelés coiffant les collines et les citadelles s'offraient d'autres remparts; et, si pauvres que fussent les populations retranchées dans ces abris inaccessibles et mystérieux, les plus opulentes cités du plateau durent s'honorer d'en rechercher les alliances et les amitiés.

„Au moyen âge, a écrit le savant géographe Pierre Kropotkine, les pâturages alpins, mieux que les arquebuses, avaient permis aux Suisses de s'affranchir des seigneurs et des rois." Pourquoi? Evidemment parce que la pauvreté ne fut d'aucun temps une condition enviable. Qui donc eût pu prévoir qu'un jour l'opulent bourgeois convoiterait la possession du torrent dévastateur, du glacier envahissant, de la cascade dédaignée parce qu'improductive, de la forêt sombre et incertaine où l'arbre séculaire tombait de vieillesse, où les pelouses livrées à la marmotte et au chamois restaient sans valeur aux yeux humains? Ne trouvant là-haut aucune satisfaction de leurs appétits, les puissants n'eurent d'autre choix que de garder le seuil des vallées et d'abandonner à l'humble

indigène ce domaine insaisissable, dont de nos jours encore ni le fisc, ni la ruine du foyer, ni la saisie du maigre champ ne suffira à le déposséder totalement.

Toutefois, les bouleversements économiques du temps présent permettront-ils à ces sociétés, qui tenaient tout de la simple nature, de résister bien longtemps aux emprises de la science et de l'industrie? Voici près d'un siècle déjà qu'un autre phénomène social, exactement inverse de celui que nous venons d'évoquer, est apparu, d'abord hésitant dans ses manifestations, mais tenace dans ses développements. L'homme de la plaine s'est retourné vers cette haute montagne si longtemps dédaignée par lui comme une région stérile et même dangereuse. Le progrès du tourisme alpestre, développé par les chemins de fer, l'utilisation industrielle des cours d'eau et plus tard leur adaptation à l'invention nouvelle de l'électricité, sont les étapes les plus caractéristiques de ce revirement. Déjà dès le milieu du siècle écoulé on voit les premiers de ces facteurs déployer certains effets dans l'affaiblissement de ces communautés, puis dans une dislocation qui en est la conséquence logique et fatale.

Le respectable adage: „Faire ce que les *anciens* ont enseigné", cette formule directrice des sociétés traditionnalistes qu'on entend souvent répéter encore, car on ne décrète pas tout à coup d'hérésie une vérité consacrée par tant de siècles, est menacé de partout parce que la destinée du fils n'est plus, ne peut plus être, calquée sur celle de ses pères. Le démembrement des communautés rurales est en rapport intime avec l'émiettement de la famille.

Dans le Valais romand, où, sous le régime nouveau, beaucoup de communes restaient taillées sur le patron de l'ancienne seigneurie, on en a vu se démembrer un bon nombre dans les années 1839 et 1840. La bourgeoisie de Martigny qui, jusqu'alors, s'étendait du Rhône au Col de Balme et à Vallorcine, se subdivisa en cinq communes. Il nous sera bien permis, en passant, d'exprimer un doute sur l'opportunité d'une telle solution, au moins pour les localités de plaine, d'autant plus que dores et déjà ce serait un bienfait pour elles que le groupement nouveau de quelques anciennes parties. Ainsi, la fusion de Martigny-Ville, de Martigny-Bourg, de la partie inférieure de Martigny-Combe et de la Bâtiaz constituerait d'emblée une ville importante de 5 à 6000 âmes.

Malheureusement on n'avait su prévoir alors le rôle commercial que développerait un tel assemblage.

C'est vers le même temps que Champéry se détachait de Val-d'Illiez et que s'achevait la séparation de Vérossaz et d'Evionnaz, antérieurement incorporés à la bourgeoisie de St-Maurice. L'exemple fut suivi en 1861 par Vétroz de Conthey; en 1901 par Trient de Martigny-Combe; en 1904 par Vissoye d'Ayer et de Grimentz, tandis que Lens s'émiettait en quatre communes. Enfin, il y a quatre ans à peine que Salvan a été brusquement amputé de Vernayaz.

Néanmoins, il subsiste encore, en particulier dans la partie romande du pays, plusieurs de ces grandes et vastes communes rurales: Conthey avec 3000 âmes, Savièse, Orsières, Nendaz avec plus de 2000, Ayent, Fully, Evolène, Hérémence, Liddes, Leytron, Vex, Chalais, Ausserberg, Martigny-Combe, St-Nicolas, Troistorrents, Collombey, Isérables, la plupart peuplées de plus de 1000 âmes. Le plus souvent la limite communale est celle de la paroisse; mais à cette règle il existe quelques exceptions.

I. PETITE RÉPUBLIQUE

Nous voudrions aujourd'hui retenir l'attention du lecteur sur le prototype de ces communes alpestres, une dont les proportions dépassent encore, et de beaucoup, celles qui viennent d'être énumérées. Avec ses 295 kilomètres carrés de superficie, la commune valaisanne de Bagnes laisse derrière elle, pour la place qu'elle occupe sur la carte, plus d'un canton, sans parler des demi-cantons. Cette particularité explique l'emportement d'un de ses ressortissants, que les gamins de Saint-Maurice persécutaient jadis en lui criant: „Bagnes n'est pas sur la carte!"

Pas sur la carte! une commune qui l'emporte sur le canton de Zoug (239,30 km²), sur celui de Genève auquel il faut sa part du lac pour parfaire le chiffre de 277 km², et même de Schaffhouse qui reste encore légèrement au-dessous avec 294,22 km²!

Dans une conférence faite à Evian, sur la confrérie de saint Amédée, le chanoine Pierre Bourban de l'abbaye de Saint-Maurice consacrait à cette commune cet exorde qui en résume la genèse historique:

„Au moyen âge, lorsque les peuples de l'Occident volaient en Orient pour reconquérir le tombeau du Christ, un de vos comtes, Amédée III, empruntait de l'Abbaye de St-Maurice une table d'autel en or, ornée de pierres précieuses. Son fils Humbert III donnait en retour, à la même abbaye, une seigneurie de son duché, la vallée de Bagnes, en Valais.

Il y a là, disait le conférencier, *un peuple à part.* Le petit nombre, une population de 4500 à 5000 âmes, habite la vallée. Le reste est dispersé dans le monde entier."

Le but de cet épigraphe oratoire était dans un rapprochement entre les qualités sociales du Bagnard et du Savoyard, dont on s'accorde fréquemment à citer l'humeur itinérante et l'instinct débrouillard.

Dans la plaine du Bas-Valais on dit aussi: „Des Bagnards, on en trouve partout, mais jamais on ne pourra voir tant de Bagnards qu'en Bagnes!"

A quiconque tiendrait à vérifier cette affirmation plaisante et à jouir du spectacle de tant de Bagnards réunis, nous ne saurions donner un meilleur conseil que de venir se poster sur la place publique au Châble, chef-lieu de cette importante commune, un dimanche à la sortie des offices — de préférence un dimanche de juin ou de fin septembre, c'est-à-dire avant et après la campagne d'estivage.

Car ici, de même que dans la plupart des grandes localités valaisannes, le dimanche n'est pas simplement le „jour du Seigneur", ainsi que se sont évertués à le rapporter tant d'écrivains, chez lesquels l'élan sentimental primait le souci de l'observation. Le dimanche est par excellence le jour des affaires et des tractations de tout ordre, par cette raison qu'aucun autre moment ne peut faciliter comme lui la rencontre des populations de ses vingt quartiers, villages ou hameaux. En effet, Bagnes a de tout cela. Les groupements par villages ne répondant pas toujours à une formule administrative, il advient qu'ils sont répartis en *quarts* ou quartiers. Ainsi, le chef-lieu, qui constitue la plus forte agglomération avec ses 1200 à 1300 habitants, se subdivise en trois quartiers: le Châble proprement dit, Villette et le Cotterg. Chacun de ces quartiers a ses écoles primaires dont, il y a encore peu d'années, il se réservait l'administration autonome. Jusqu'en 1877 chaque quartier élisait son ou

ses conseillers communaux, alors au total de dix-sept. La constitution de 1875, en abaissant le nombre maximum de ces représentants au chiffre de quinze, venait de porter une atteinte grave à cette forme fédérative de la municipalité. Il est vrai que la réforme n'eût pas été incompatible avec ce mode traditionnel de représentation si les chefs conservateurs, qu'on a vus si farouchement fédéralistes par ailleurs, n'avaient découvert là un beau coup de centralisation à leur profit.

Pour revenir à notre jour du Seigneur, constatons que ce Conseil municipal ne se réunit que très exceptionnellement au cours de la semaine. Il siège à l'ordinaire le dimanche avant les offices (entre 8 et 10 heures) et, tout fidèle que le président soit habituellement à la voix du presbytère, il est assez rare qu'il parvienne à licencier son assemblée pour le prône.

Dès la sortie des offices paroissiaux, la population masculine s'attardera sur la place publique, devant la maison communale, où, plus nombreuse même que tout à l'heure sous les voûtes ogivales de la vaste église, vous la verrez se presser dans l'attente des „criées publiques". Bientôt, un secrétaire à la voix sonore viendra, du haut d'une fenêtre, leur prodiguer leur manne sous la forme d'amendes, de corvées et d'appels militaires.

En attendant, les femmes ont pris d'assaut les magasins. Les petits boulangers, les marchands de râteaux, les cloutiers (autrefois) ont étalé leur marchandise en plein air. L'homme de loi, le banquier, l'avocat marron, l'astrologue, personnages indispensables à toute bourgade qui se respecte, sont tiraillés; les „pintes" envahies; le juge de paix poursuivi jusqu'à sa table par des gens pressés de se concilier, mais qu'un différend de cinquante centimes tiendra divisés à perpétuité. Bref, quoique la commune ait ses foires régulières de printemps et d'automne, le dimanche est le jour de toutes les tractations. Cette heure est aussi celle des assemblées de consortages, généralement convoquées en plein air ou sous l'auvent d'un vieux „raccard" [1]).

Le jour du Seigneur est encore celui des menues délibérations sur les faits du moment, et des controverses à bâtons rompus, car le Bagnard est exceptionnellement ergoteur. N'eût-il rien à dire qu'il n'en multiplierait que mieux ses interventions. Il s'y croit appelé par la simple conscience de marquer un droit. Et si vous

vous avisiez de lui démontrer l'intempestivité ou l'absence de portée de ce qu'il vient de dire, peut-être se laisserait-il convaincre quoique jamais sans riposter: „Pas moins qu'*on* a bien le droit de dire aussi son mot."

(à suivre.)

GENÈVE LOUIS COURTHION

□□□

QUE FAIT L'ANGLETERRE?

De toutes les questions que l'on se pose en Amérique quand on parle de la guerre, celle qui revient le plus fréquemment c'est incontestablement que fait l'Angleterre? Souvent elle implique une pointe de critique. Et jusqu'à ces derniers mois, lorsque quelqu'un la jetait dans la conversation, les plus chauds amis de l'Angleterre ne l'entendaient pas sans éprouver un sentiment pénible de tristesse et de déception. Ils savaient que les Allemands insinuaient depuis longtemps que le prestige de l'Angleterre était à la baisse. Ils savaient aussi que cette sournoise campagne de dénigrement avait été favorisée en quelque sorte par la répugnance qu'eurent de tout temps les Anglais à plaider devant le monde les solutions qu'ils adoptent et à se justifier quand ils estiment être dans le vrai. Cette méthode — la méthode du silence — n'a pas d'ailleurs que des inconvénients. Les résultats qui s'acquièrent dans le recueillement sont presque toujours plus efficaces encore que ceux que l'on annonce par des fanfares. Ils grandissent celui qui les recueille, confondent les bavards et déconcertent les méchants.

Si au moment de la mobilisation on avait demandé à la France ce qu'elle attendait de l'Angleterre, elle aurait très probablement répondu: „L'appui de sa flotte et peut-être la mise en ligne d'un corps expéditionnaire de 150,000 hommes." Il ne serait venu à l'idée d'aucun des gouvernements de l'Entente de demander à la Grande-Bretagne d'être à la fois une grande puissance navale et d'amener sur les champs de bataille une armée égale à celle des grands Etats militaires du continent. Mais dans les pays neutres on appréciait la situation avec moins de justice. Beaucoup d'esprits impatients assignaient à l'Angleterre un rôle plus considérable. On la voulait régnant sur les mers et alignant sur le front de nombreux bataillons. Quoi qu'il en soit de ces divergences d'appréciations,